



Charte déontologique des guides-conférenciers de l'ANCOVART **Projet présenté à l'AG* du 05 janvier 2015**

L'ANCOVART et ses guides conférenciers affirment leurs valeurs et principes qu'ils s'engagent à mettre en pratique dans leur activité professionnelle.

Nos valeurs et objectifs :

- Remplir sérieusement notre rôle de médiateur des patrimoines au service des publics.
- Prendre en compte l'ensemble des patrimoines (patrimoines historiques et culturels, bâtis et œuvres d'art, patrimoines immatériels, patrimoines naturels...)
- Participer à la préservation, la valorisation et la promotion des patrimoines.
- Encourager et favoriser les besoins constants de formation des guides.
- Mettre en avant le label des VPah*, et collaborer au développement de ce réseau.

Nos principes professionnels

- Respecter les personnes, les biens et les idées par notre tenue, notre comportement, nos paroles.
- Savoir nous adapter aux publics (culture, langage, capacités...), et à ses attentes.
- Bien connaître ce que nous présentons ; transmettre des informations exactes, précises ou corroborées.
- Avoir une démarche éducative et objective : choisir et hiérarchiser l'information, expliquer...
- Développer nos compétences par des démarches de documentation, de compréhension, de formation.
- Collaborer harmonieusement et efficacement avec l'ensemble des acteurs du tourisme et de la culture.

Engagements du guide conférencier adhérent de l'ANCOVART

En tant que guides-conférenciers, membres d'une association professionnelle, nous nous devons de tenir un certain nombre d'engagements dans notre pratique du métier.

Le sens de l'accueil

L'accueil est primordial pour que les visiteurs se sentent les bienvenus. Nous nous engageons à nous adapter à notre public, à être à l'écoute et à répondre au mieux aux attentes des visiteurs.

Les connaissances

La qualité de nos visites s'appuie sur des connaissances solides, acquises lors de la formation initiale, de la formation continue, des travaux de recherches personnels au cours de notre expérience professionnelle.

La formation

Nous considérons que nos connaissances doivent sans cesse évoluer. Nous nous engageons à continuer de nous former, à nous impliquer dans les activités de formation de notre association.

Le sens de l'organisation

Nous concevons et réalisons nos visites avec sérieux et un sens de l'organisation qui permette de prendre en compte les souhaits, les impératifs et les contraintes de nos clients et partenaires.

Les compétences

Nous avons chacun des compétences spécifiques (langues parlées, thématiques particulières, intérêts personnels) ce qui fait la diversité et la richesse de notre métier. Nous nous engageons à exercer dans le champ de nos compétences pour garantir la qualité de nos interventions.

Le respect

Tout comme nous devons le respect à nos visiteurs, nous nous engageons à un respect mutuel entre collègues et vis-à-vis des personnes que nous rencontrons dans l'exercice de nos fonctions.

*AG : Assemblée générale

*VPah : Villes et Pays d'art et d'histoire.